



Décoration intérieure

Le présent document n'est pas la norme d'un programme offert en français, mais la traduction en français de la norme du programme Interior Decorating (code MFCU 51838) et menant à l'obtention d'un Diplôme d'études collégiales de l'Ontario.

Ministère des Collèges et Universités
Janvier 2021

Avertissement

Les normes des programmes offerts en français sont créées avec la participation des collèges et intervenants francophones de l'Ontario. Comme ce programme n'était pas offert dans les collèges francophones au moment de la publication, le processus n'a pas été suivi. C'est pourquoi la traduction du titre du programme et certains termes techniques pourraient ne pas refléter l'usage actuel.

Si un collège francophone compte offrir ce programme à l'avenir, le Ministère des Collèges et Universités élaborera une norme du programme en français avec la participation des collèges francophones et d'autres intervenants clés tels que les employeurs, les associations professionnelles et les diplômés, de façon à s'assurer que la norme tient compte de la terminologie utilisée par le secteur et des caractéristiques particulières de la communauté franco-ontarienne.

Remerciements

Le Ministère des Collèges et Universités aimerait remercier les nombreux partenaires et organismes qui ont participé à l'élaboration des normes de ce programme. Le ministère aimerait tout particulièrement souligner le rôle important :

- de toutes les personnes et organisations qui ont participé à la consultation;
- des coordonnateurs et chefs du programme Interior Decorating pour leur contribution à ce projet ainsi que la personne chargée du projet de l'élaboration des normes soit Kristi Harrison.

Table des matières

Décoration intérieure	1
Introduction	1
L'initiative d'élaboration des normes des programmes collégiaux	1
Les normes	1
Les normes de programme	1
Les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle	2
L'élaboration des normes de programme	2
La mise à jour des normes	2
Les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle	4
Résultats d'apprentissage de la formation professionnelle	8
Les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité	19
La formation générale	23

Introduction

Ce document présente les normes du programme postsecondaire Interior Decorating offert par les collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario (code MFCU 51838) et menant à l'obtention d'un Diplôme d'études collégiales de l'Ontario.

L'initiative d'élaboration des normes des programmes collégiaux

En 1993, le gouvernement de l'Ontario mettait sur pied l'initiative d'élaboration des normes des programmes collégiaux dans le but d'harmoniser dans une plus grande mesure les programmes collégiaux offerts dans toute la province, d'élargir l'orientation de ces programmes pour assurer que les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme acquièrent la faculté de s'adapter et continuent à apprendre, et de justifier auprès du public la qualité et la pertinence des programmes collégiaux.

L'unité des normes relatives aux programmes du ministère des Collèges et Universités a le mandat d'élaborer, de réviser et d'approuver les normes des programmes postsecondaires pour l'ensemble des collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario.

Les normes

Les normes s'appliquent à tous les programmes postsecondaires similaires offerts par les collèges ontariens. Elles sont de trois ordres :

- les résultats d'apprentissage de la [formation professionnelle](#);
- les résultats d'apprentissage [relatifs à l'employabilité](#);
- les exigences de la [formation générale](#).

Ces normes déterminent les connaissances, les aptitudes et les attitudes essentielles que l'apprenant doit démontrer pour obtenir son certificat ou son diplôme dans le cadre du programme.

Chaque collège d'arts appliqués et de technologie qui offre ce programme conserve l'entière responsabilité de l'organisation et des modes de prestation du programme. Le collège a également la responsabilité d'élaborer, s'il y a lieu, des résultats d'apprentissage locaux pour répondre aux besoins et aux intérêts régionaux.

Les normes de programme

Les résultats d'apprentissage représentent la preuve ultime de l'apprentissage et de la réussite. Il ne s'agit pas d'une simple liste de compétences distinctes ou d'énoncés

généraux portant sur les connaissances et la compréhension. Les résultats d'apprentissage ne doivent pas être traités de façon isolée mais plutôt vus comme un tout. Ils décrivent les éléments du rendement qui démontrent que les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme du programme ont réalisé un apprentissage significatif, et que ceci a été vérifié.

Les normes assurent des résultats comparables pour les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme d'un programme, tout en permettant aux collèges de prendre des décisions sur l'organisation et les modes de prestation du programme.

Les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle

Les **résultats d'apprentissage** représentent les connaissances, les aptitudes et les attitudes que l'apprenant doit démontrer pour avoir droit au certificat ou au diplôme.

Les **éléments de performance** rattachés aux résultats d'apprentissage définissent et précisent le niveau de performance nécessaire à l'atteinte du résultat d'apprentissage. Ils représentent les étapes à franchir en relation avec les résultats d'apprentissage. La performance des apprenants doit être évaluée en fonction des résultats d'apprentissage et non en fonction des éléments de performance.

L'élaboration des normes de programme

Le gouvernement de l'Ontario a décrété que tous les programmes d'études collégiales postsecondaires devraient, en plus des résultats d'apprentissage de la formation professionnelle, viser un ensemble plus large des résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité. Cette combinaison devrait assurer que les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme possèdent les aptitudes requises pour réussir leur vie professionnelle et personnelle.

L'élaboration des normes de la formation professionnelle repose sur un vaste processus de consultation auquel participent des personnes et organismes du domaine : employeurs, associations professionnelles, personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme, apprenants, personnel scolaire et cadre, représentants de divers établissements. Selon ces divers intervenants, les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle représentent le plus haut degré d'apprentissage et de performance que les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme doivent atteindre dans le cadre du programme.

La mise à jour des normes

Afin que ces normes reflètent convenablement les besoins des étudiants et du marché du travail de la province de l'Ontario, le ministère des Collèges et Universités effectuera

périodiquement la révision de la pertinence des résultats d'apprentissage du programme « Interior Decorating ». Pour vous assurer que cette version des normes est la plus récente, veuillez communiquer avec le ministère des Collèges et Universités.

La spécificité francophone

De façon générale, les normes d'un programme de langue française sont similaires à celles d'un programme offert en anglais. Par contre, la révision des normes de programmes offerts en français a, dans certains cas, entraîné une adaptation visant une réponse plus conforme aux besoins des francophones. La reconnaissance de la spécificité et des besoins de la communauté francophone a exigé l'ajout de deux résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité, l'un dans le domaine des communications et l'autre dans le domaine des relations interpersonnelles.

En ce qui concerne les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle, ils font l'objet d'une révision et d'une adaptation effectuées par un groupe d'experts pour chacun des programmes postsecondaires.

Les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle

Les personnes titulaires d'un diplôme d'études collégiales de l'Ontario du programme « Interior Decorating » (traduit par : Décoration intérieure) doivent démontrer qu'elles ont atteint en matière de formation professionnelle les dix résultats d'apprentissage sous-mentionnés ainsi que les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité, et satisfaire aux exigences de la formation générale.

Préambule

La personne diplômée du programme Décoration intérieure jouera un rôle important dans le processus de conception en se concentrant sur l'aménagement de l'espace et la **décoration** des environnements résidentiels et commerciaux. La personne diplômée peut, grâce à ses connaissances des principes fondamentaux du **design**, de la **décoration**, des finitions et du mobilier historiques et contemporains, créer des aménagements d'espaces fonctionnels qui sont agréables d'un point de vue esthétique et répondent aux besoins des **clients**. Elle peut préciser les installations fixes, les accessoires, l'éclairage, les **matériaux** et les finitions. La personne diplômée a développé les compétences nécessaires pour déterminer les problèmes et résoudre de manière créative les problèmes de **décoration** liés à la fonction et à l'esthétique de l'environnement intérieur, afin de rehausser la qualité de vie.

La personne diplômée a également une connaissance de base des directives d'**accessibilité** pour faciliter l'utilisation par le **client** et assurer sa sécurité dans les espaces résidentiels et commerciaux.

Le programme tel que décrit dans les résultats d'apprentissage fournira aux personnes diplômées les bases nécessaires à son développement professionnel dans le domaine de la décoration intérieure et lui permettra de travailler dans des contextes professionnels très variés. La personne diplômée sera capable de contribuer aux phases du processus de design d'intérieur, en travaillant avec une équipe professionnelle de designers, d'architectes, d'entrepreneurs et de consultants. Elle pourra également travailler de manière indépendante sur des projets de décoration intérieure pour répondre aux besoins des **clients** dans des contextes résidentiels ou de petites entreprises.

Les personnes diplômées auront maintes possibilités de parfaire leur éducation ; ainsi, grâce aux ententes d'articulation conclues entre les collèges et les universités, ou par transfert de crédits, elles pourront obtenir des crédits menant à l'obtention d'un titre de compétence pour un autre programme. Les personnes intéressées voudront bien s'adresser au collège de leur choix pour obtenir plus de détails à ce sujet.

[Voir le glossaire](#)

Note :

Le Conseil ontarien pour l'articulation et le transfert tient à jour le portail Web sur le transfert des crédits d'études postsecondaires ONTransfert et [le Guide de reconnaissance des crédits d'études postsecondaires de l'Ontario \(GRCEPO\)](#).

Sommaire des résultats d'apprentissage de la formation professionnelle

Interior Decorating / Décoration intérieure (Diplôme d'études collégiales de l'Ontario)

La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à

1. analyser les besoins et les objectifs du **client** pour créer une **proposition** de **décoration**.
2. évaluer l'efficacité du projet de **décoration** réalisé en fonction des exigences particulières du **client**.
3. communiquer sous diverses formes (telles que sous formes orale, écrite et visuelle, ainsi que par voie électronique) pour décrire le **concept** de **décoration** au **client** et aux entrepreneurs.
4. évaluer et sélectionner les **matériaux** et les finitions à utiliser dans le projet de **décoration**, afin de répondre aux besoins du **client**.
5. préparer les documents techniques nécessaires à la mise en œuvre de la solution finale de **décoration**.
6. collaborer avec divers professionnels du **design** et de la **décoration** ainsi qu'avec d'autres spécialistes de l'industrie pour la mise en œuvre de la solution de **décoration**.
7. utiliser des pratiques de gestion des relations avec la clientèle pour maintenir une bonne réputation en tant que décorateur d'intérieur favorisant ainsi la fidélisation des **clients** ou leur recommandation.
8. recourir à la gestion de projet pour gérer le temps, les ressources et les coûts nécessaires à la mise en œuvre de la **proposition** de **décoration** pour répondre aux besoins du **client**.
9. respecter les codes normalisés de l'industrie ainsi que les règlements et statuts du secteur lors de la création et de la mise en œuvre d'une **proposition** de **décoration**.
10. utiliser des pratiques environnementalement responsables et durables dans le choix des **matériaux** et des produits utilisés dans la solution de **décoration**.

[Voir le glossaire](#)

Note : Les résultats d'apprentissage ont été numérotés à titre de référence, et la numérotation n'indique aucun ordre de priorité ou d'importance.

Résultats d'apprentissage de la formation professionnelle

1. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à analyser les besoins et les objectifs du **client** pour créer une **proposition** de **décoration**.

Éléments de performance

- a. Déterminer les besoins du **client** pour répondre aux exigences fonctionnelles et esthétiques d'un projet de **décoration** en utilisant des outils d'**évaluation** tels que des formulaires, des modèles, des questionnaires, des entretiens, etc.
- b. Évaluer les besoins psychologiques, sociologiques et physiologiques du **client** qui peuvent se refléter dans le choix des préférences en matière de **décoration**, de **matériaux** et d'utilisation de l'espace.
- c. Analyser les caractéristiques de l'espace disponible et les **éléments** de **décoration** existants afin de déterminer les modifications ou les nouveaux **éléments** nécessaires pour répondre aux besoins du **client**.
- d. Appliquer les principes de **durabilité** et de conservation des ressources au décor afin de veiller à ce que le **design** soit respectueux de l'environnement.

[Voir le glossaire](#)

2. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à évaluer l'efficacité du projet de **décoration** réalisé en fonction des exigences particulières du **client**.

Éléments de performance

- a. Effectuer des visites de **sites**.
- b. Évaluer la solution de **décoration** réalisée.
- c. Préparer une liste des travaux à corriger (c'est-à-dire des **matériaux** endommagés et/ou des produits et finitions manquants) et un calendrier pour les réparations.
- d. Communiquer au **client** les résultats de l'analyse du projet de **décoration** avant la clôture du projet.
- e. Préparer une **évaluation** à la fin du projet pour déterminer dans quelle mesure le projet a répondu aux besoins du **client**.

[Voir le glossaire](#)

3. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à communiquer sous diverses formes (telles que sous formes orale, écrite et visuelle, ainsi que par voie électronique) pour décrire le **concept** de **décoration** au **client** et aux entrepreneurs.

Éléments de performance

- a. Préparer des croquis préliminaires.
- b. Expliquer le **concept** au **client**.
- c. Faire une description écrite de l'espace à décorer.
- d. Préparer une **proposition** écrite décrivant la solution de **décoration** au **client** pour qu'il l'examine et la confirme.
- e. Fournir des échantillons et des photos (imprimées ou électroniques) des **éléments** de décor.
- f. Préparer des dessins préliminaires qui reflètent la déclaration de concept.
- g. Fournir des explications sur les détails relatifs au mobilier, aux concepts d'éclairage, aux accessoires, aux finitions et à la quincaillerie en utilisant la terminologie appropriée.
- h. Répondre aux questions des **clients**.
- i. Participer à des discussions réciproques avec le **client**.
- j. Utiliser des techniques de présentation efficaces.

[Voir le glossaire](#)

4. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à évaluer et sélectionner les **matériaux** et les finitions à utiliser dans le projet de **décoration**, afin de répondre aux besoins du **client**.

Éléments de performance

- a. Déterminer l'utilisation appropriée des **matériaux** pour répondre aux exigences fonctionnelles et esthétiques d'un projet de **décoration**.
- b. Étudier la documentation sur les produits pour sélectionner les **matériaux** appropriés par l'analyse de leur performance, leur **durabilité**, leur coût et leur application.
- c. Identifier toute modification apportée aux produits, tous services ou **éléments** de décor standard (p. ex., fabrication sur mesure par rapport aux produits standard, dimensions irrégulières, **matériaux** particuliers, etc.).
- d. Déterminer les traitements, les finitions, la quincaillerie et les **matériaux** appropriés au décor.
- e. Choisissez la couleur, les **matériaux**, les **finis** et les accessoires d'éclairage.
- f. Sélectionner les œuvres d'art et les accessoires.
- g. Appliquer des normes éthiques au **concept** de **décoration** (c'est-à-dire préserver les ressources matérielles, respecter les ressources humaines et les personnes ayant des besoins particuliers).

[Voir le glossaire](#)

5. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à préparer les documents techniques nécessaires à la mise en œuvre de la solution finale de **décoration**.

Éléments de performance

- a. Finaliser (à l'échelle en utilisant les unités impériales et métriques) un **concept** de **plan d'aménagement de l'espace**.
- b. Préparer des dessins en perspective et des **rendus** en utilisant la teinte, la texture, la nuance et la couleur.
- c. Préparer des plans d'étage, des élévations, des détails de menuiserie, etc.
- d. Fournir des dessins de détails de la menuiserie ou des **éléments** intégrés.
- e. Exécuter des dessins exacts et précis à deux et à trois dimensions en utilisant un logiciel de conception et dessin assistés par ordinateur.

[Voir le glossaire](#)

6. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à collaborer avec divers professionnels du **design** et de la **décoration** ainsi qu'avec d'autres spécialistes de l'industrie pour la mise en œuvre de la solution de **décoration**.

Éléments de performance

- a. Utiliser la terminologie de base pour communiquer avec les concepteurs, les architectes et autres consultants, ainsi qu'avec les entreprises de sécurité et les entrepreneurs du bâtiment et des corps de métiers.
- b. Mener les réunions de manière professionnelle pour favoriser l'expression des préférences individuelles, en dirigeant les discussions et en recherchant un consensus.
- c. Déterminer les étapes du processus de **décoration** où l'approbation du **client** est nécessaire et déterminer qui se chargera de l'obtenir.
- d. Communiquer de manière respectueuse avec toutes les parties prenantes.

[Voir le glossaire](#)

7. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à utiliser des pratiques de gestion des relations avec la clientèle pour maintenir une bonne réputation en tant que décorateur d'intérieur favorisant ainsi la fidélisation des **clients** ou leur recommandation.

Éléments de performance

- a. Gérer les relations avec les **clients** afin de fournir un service de qualité assurant une bonne valeur et une rapidité d'exécution selon les délais.
- b. Fidéliser les **clients** grâce au service et au suivi.
- c. Obtenir des témoignages et des références de **clients** satisfaits.
- d. Examiner périodiquement les dossiers des **clients** et faites la promotion des services pour les tenir au courant des offres de service supplémentaires, des prix spéciaux, des récompenses pour les recommandations, etc.

[Voir le glossaire](#)

8. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à recourir à la gestion de projet pour gérer le temps, les ressources et les coûts nécessaires à la mise en œuvre de la **proposition** de **décoration** pour répondre aux besoins du **client**.

Éléments de performance

- a. Préparer les budgets préliminaires.
- b. Préparer des contrats qui reflètent l'accord juridique entre le décorateur et le **client**.
- c. Gérer le calendrier du projet de **décoration** et communiquer les progrès et les retards éventuels aux **clients** en temps opportun.
- d. Surveiller les coûts du projet et informer le **client** de toute modification du plan de projet initial et obtenir son approbation.
- e. Surveiller les ressources allouées au projet et procéder à des ajustements en cas de retard ou de problèmes de disponibilité (p. ex., disponibilité des **matériaux**).
- f. Gérer les relations avec les **clients** afin de fournir un service de qualité assurant une bonne valeur et une rapidité d'exécution selon les délais.

[Voir le glossaire](#)

9. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à respecter les codes normalisés de l'industrie ainsi que les règlements et statuts du secteur lors de la création et de la mise en œuvre d'une **proposition de décoration**.

Éléments de performance

- a. Veiller à ce que le projet respecte le code du bâtiment, les règlements municipaux de zonage, le code de prévention des incendies, les normes sanitaires, les questions environnementales et les besoins particuliers (p. ex., ceux des personnes handicapées).
- b. Veiller à ce que le projet soit conforme aux normes de l'industrie en vigueur, aux lois et aux codes applicables, notamment en ce qui concerne la santé, la sécurité et le bien-être du **client** et de toute personne autorisée à accéder à l'espace.
- c. Répondre aux préoccupations ou aux problèmes exprimés par les **clients**, les consommateurs et les membres du public, et prendre des mesures pour résoudre les problèmes.
- d. Utiliser les directives de conception universelle de l'apprentissage pour répondre aux besoins des **clients** et se conformer à la [Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario](#).

[Voir le glossaire](#)

10. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à utiliser des pratiques environnementalement responsables et durables dans le choix des **matériaux** et des produits utilisés dans la solution de **décoration**.

Éléments de performance

- a. Déterminer si certains **matériaux** du décor existant peuvent être réutilisés, réorientés ou recyclés
- b. Se procurer les **matériaux** et les services utilisés dans le projet de **décoration** auprès de fournisseurs qui peuvent garantir de bonnes pratiques environnementales et durables.
- c. Veiller à ce que les lignes directrices en matière d'**accessibilité** soient intégrées et mises en œuvre dans la description des solutions de **décoration**.

[Voir le glossaire](#)

Glossaire

Accessibilité — mesure dans laquelle un produit, un dispositif, un service ou un environnement est utilisable par le plus grand nombre de personnes possible.

Client — destinataire du service de décoration ou de design.

Concept — idée ou solution créative qui sont produites par un décorateur ou un designer quant à l'aspect et à la convivialité d'un projet.

Décoration — art et science de rendre un espace intérieur fonctionnellement utile et esthétiquement agréable.

Design — art et science de l'amélioration de l'intérieur d'un bâtiment pour obtenir un environnement fonctionnel et esthétique pour ceux qui utilisent l'espace.

Durabilité — solution durable en termes de décor ou de design permet d'éviter l'épuisement des ressources naturelles, la production de déchets ou la création de sous-produits nocifs résultant de l'utilisation de matériaux.

Éléments — objets qui sont inclus dans une solution de décoration ou de design pour produire l'effet global du projet achevé.

Évaluation — pratiques et outils avec lesquels un décorateur ou un designer recueille des informations auprès d'un client afin de déterminer ses besoins et ses souhaits concernant une solution de décoration ou de design.

Finis — qualités de la surface des objets utilisés dans les projets de décoration ou de design (par exemple, mat, brillant, plat, texturé, lisse).

Matériaux — substances ou mélanges physiques formés en objets qui sont utilisés dans le décor ou le projet de design (par exemple, bois, verre, plastique, tissu, métal, carreau, pierre, etc.)

Plan d'aménagement de l'espace — plan qui indique comment l'espace à décorer ou à concevoir apparaîtra et comment l'espace disponible sera utilisé, en créant un dessin à l'échelle et en plaçant les éléments de décor ou de design.

Proposition — description écrite et visuel d'un décor ou plan de design et solution proposés au client.

Rendu — processus automatique de génération d'une image à partir d'un modèle bidimensionnel ou tridimensionnel au moyen de programmes informatiques.

Site — emplacement spatial d'un projet de décoration ou de design.

Les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité

Toutes les personnes titulaires d'un diplôme du programme Interior Decorating / Décoration intérieure doivent démontrer qu'elles ont atteint tous [les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle](#), [les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité](#) ainsi que les exigences de [la formation générale](#).

Contexte

Les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité désignent les connaissances, habiletés et attitudes qui, sans égard au programme d'études ou à la discipline d'un apprenant, sont essentielles à la réussite professionnelle et personnelle ainsi qu'à l'apprentissage continu.

L'atteinte de ces résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité par les apprenants ainsi que par les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme des collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario repose sur trois hypothèses fondamentales :

- ces résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité sont importants pour que chaque adulte puisse réussir dans la société d'aujourd'hui;
- nos collèges sont bien outillés et bien positionnés pour préparer les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme à atteindre ces résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité;
- ces résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité sont essentiels pour toutes les personnes titulaires d'un Certificat d'études collégiales de l'Ontario, d'un Diplôme d'études collégiales de l'Ontario ou d'un Diplôme d'études collégiales de l'Ontario de niveau avancé, qu'elles désirent poursuivre leurs études ou intégrer le marché du travail.

Domaines des résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité

Les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité se rapportent aux six domaines essentiels suivants :

- la communication;
- les mathématiques;
- la pensée critique et la résolution des problèmes;
- la gestion de l'information;
- les relations interpersonnelles;
- la gestion personnelle.

Application et Mise en œuvre

Pour chacun des six domaines, il y a des domaines précis ainsi que des résultats d'apprentissage. Le tableau qui suit illustre la relation entre les domaines, les domaines précis et les résultats d'apprentissage que doivent atteindre les personnes diplômées de tous les programmes d'études postsecondaires menant à l'obtention d'un des titres de compétence susmentionnés.

Les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité peuvent être intégrés dans les cours de formation professionnelle ou de formation générale ou encore faire l'objet de cours distincts. Toutes les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme doivent démontrer de façon fiable l'atteinte de chacun des résultats d'apprentissage.

Domaines	Domaines précis : Les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme doivent démontrer leur capacité à :	Résultats d'apprentissage : Les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme ont démontré de façon fiable sa capacité à :
La communication	<ul style="list-style-type: none"> • Lecture • Écriture • Communication orale • Écoute • Présentation d'informations • Interprétation visuelle de documents 	<ol style="list-style-type: none"> 1. communiquer d'une façon claire, concise et correcte, sous la forme écrite, orale et visuelle, en fonction des besoins de l'auditoire; 2. répondre aux messages écrits, oraux et visuels de façon à assurer une communication efficace; 3. communiquer oralement et par écrit en anglais ;
Les mathématiques	<ul style="list-style-type: none"> • Compréhension et application de concepts et raisonnement mathématiques • Analyse et utilisation de données numériques • Conceptualisation 	<ol style="list-style-type: none"> 1. exécuter des opérations mathématiques avec précision;
La pensée critique et la résolution des problèmes	<ul style="list-style-type: none"> • Interprétation • Analyse • Évaluation • Inférence • Explication • Autorégulation • Pensée créative et innovatrice 	<ol style="list-style-type: none"> 1. appliquer une approche systématique de résolution de problèmes; 2. utiliser une variété de stratégies pour prévoir et résoudre des problèmes;

<p>La gestion de l'information</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Cueillette et gestion de l'information • Choix et utilisation de la technologie et des outils appropriés pour exécuter une tâche ou un projet • Culture informatique • Recherche sur Internet 	<ol style="list-style-type: none"> 1. localiser, sélectionner, organiser et documenter l'information au moyen de la technologie et des systèmes informatiques appropriés; 2. analyser, évaluer et utiliser l'information pertinente provenant de sources diverses;
<p>Les relations interpersonnelles</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Travail en équipe • Gestion des relations interpersonnelles • Résolution de conflits • Leadership • Réseautage 	<ol style="list-style-type: none"> 1. respecter les diverses opinions, valeurs et croyances, ainsi que la contribution des autres membres du groupe; 2. interagir avec les autres membres d'un groupe ou d'une équipe de façon à favoriser de bonnes relations de travail et l'atteinte d'objectifs; 3. affirmer en tant que Francophone ses droits et sa spécificité culturelle et linguistique ;
<p>La gestion personnelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion de soi • Gestion du changement avec souplesse et adaptabilité • Réflexion critique • Sens des responsabilités 	<ol style="list-style-type: none"> 1. gérer son temps et diverses autres ressources pour réaliser des projets; 2. assumer la responsabilité de ses actes et de ses décisions.

La formation générale

Toutes les personnes titulaires d'un diplôme du programme Interior Decorating / Décoration intérieure doivent démontrer de façon fiable qu'elles ont atteint les exigences relatives à la formation générale ainsi que celles des résultats d'apprentissage de la formation professionnelle et les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité.

Exigences

Les exigences en matière de formation générale dans les programmes d'études sont précisées dans le [Cadre de classification des titres de compétence de la Directive exécutoire du Ministère](#) (annexe A du Cadre d'élaboration des programmes d'études : directive exécutoire du ministère).

Bien que l'intégration de la formation générale soit déterminée localement pour les programmes d'études menant à un certificat ou à un Certificat d'études collégiales de l'Ontario, il est recommandé que les personnes titulaires du Certificat d'études collégiales de l'Ontario aient réalisé des apprentissages dans un cadre général en dehors de leur domaine d'études professionnelles.

Par ailleurs, les personnes titulaires d'un diplôme des programmes d'études menant à un Diplôme d'études collégiales de l'Ontario, y compris le Diplôme d'études collégiales de l'Ontario de niveau avancé, doivent avoir réalisé des apprentissages leur permettant d'apprécier au moins une autre discipline en dehors de leur domaine d'études professionnelles et d'élargir leur compréhension de la société et de la culture au sein desquelles elles vivent et travaillent. À cet effet, les personnes titulaires d'un diplôme auront généralement suivi de 3 à 5 cours distincts, spécifiquement élaborés à l'extérieur de leur domaine d'apprentissage professionnel.

Cette formation sera normalement offerte par le biais de cours obligatoires et au choix.

But

La formation générale dans le réseau des collèges de l'Ontario a pour but de favoriser le développement de citoyens sensibilisés à la diversité, à la complexité et à la richesse de l'expérience humaine, ce qui leur permet de comprendre leur milieu et, par conséquent, de contribuer de manière réfléchie, créative et positive à la société dans laquelle ils vivent et travaillent.

La formation générale renforce les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité des apprenants, telles que la pensée analytique, la résolution de problèmes et la communication dans un contexte d'exploration de divers thèmes.

Thèmes

Les cinq thèmes suivants seront utilisés afin de fournir aux collèges des lignes directrices dans l'élaboration, la détermination et l'offre de cours de formation générale dans l'atteinte des exigences de la formation générale.

Vous trouverez ci-joint la raison d'être de chacun de ces thèmes tout en proposant également des sujets plus précis qui pourraient être explorés dans le cadre de chaque thème. Ces suggestions ne sont ni prescriptives, ni exhaustives. Elles servent à orienter la nature et la portée d'un contenu jugé conforme aux grands buts de la formation générale.

Les arts dans la société

Raison d'être :

La capacité d'une personne à reconnaître et à évaluer les réalisations créatives et artistiques est utile dans bien des aspects de sa vie. L'expression artistique étant une activité fondamentalement humaine qui témoigne de l'évolution culturelle plus globale, son étude accentuera la conscience culturelle et la conscience de soi de l'apprenant.

Contenu possible :

Les cours dans ce domaine devraient permettre aux apprenants de comprendre l'importance des arts visuels et créatifs dans l'activité humaine, les perceptions que se font l'artiste et l'écrivain du monde qui les entoure ainsi que les moyens par lesquels ces perceptions sont traduites en langage artistique et littéraire. De plus, ils devraient permettre aux apprenants d'apprécier les valeurs esthétiques servant à examiner des œuvres d'art et peut-être d'avoir recours à un médium artistique pour exprimer leurs propres perceptions.

Le citoyen

Raison d'être :

Pour que les êtres humains vivent de manière responsable et réalisent leur plein potentiel en tant qu'individus et citoyens, ils doivent comprendre l'importance des relations humaines qui sous-tendent les diverses interactions au sein de la société. Les personnes informées comprendront le sens de la vie en société de différentes collectivités sur les plans local, national et mondial; elles seront sensibilisées aux enjeux internationaux et à leurs effets sur le Canada, ainsi qu'à la place qu'occupe le Canada sur le grand échiquier mondial.

Contenu possible :

Les cours dans ce domaine devraient permettre aux apprenants de comprendre le sens

des libertés, des droits et de la participation à la vie communautaire et publique. Ils devraient, en plus, leur inculquer des connaissances pratiques sur la structure et les fonctions des différents paliers de gouvernement (municipal, provincial et fédéral) au Canada et dans un contexte international. Ils pourraient également permettre aux apprenants de comprendre d'un point de vue historique les grandes questions politiques et leurs incidences sur les différents paliers de gouvernement au Canada.

Le social et le culturel

Raison d'être :

La connaissance des modèles et des événements historiques permet à une personne de prendre conscience de la place qu'elle occupe dans la culture et la société contemporaines. En plus de cette prise de conscience, les apprenants seront sensibilisés aux grands courants de leur culture et des autres cultures dans le temps; ils pourront ainsi faire le lien entre leurs antécédents personnels et la culture plus globale.

Contenu possible :

Les cours dans ce domaine traitent de grands thèmes sociaux et culturels. Ils peuvent également mettre en relief la nature et la validité des données historiques ainsi que les diverses interprétations historiques des événements. Les cours permettront aux apprenants de saisir la portée des caractéristiques culturelles, sociales, ethniques et linguistiques.

Croissance personnelle

Raison d'être :

Les personnes informées ont la capacité de se comprendre et de s'épanouir tout au long de leur vie sur divers plans. Elles sont conscientes de l'importance d'être des personnes à part entière sur les plans intellectuel, physique, affectif, social, spirituel et professionnel.

Contenu possible :

Les cours dans ce domaine portent principalement sur la compréhension de l'être humain, de son développement, de sa situation, de ses relations avec les autres, de sa place dans l'environnement et l'univers, de ses réalisations et de ses problèmes, de son sens et de son but dans la vie. Ils permettent également aux apprenants d'étudier les comportements sociaux institutionnalisés d'une manière systématique. Les cours répondant à cette exigence peuvent être orientés vers l'étude de l'être humain dans une variété de contextes.

La science et la technologie

Raison d'être :

La matière et l'énergie sont des concepts universels en sciences et indispensables à la compréhension des interactions qui ont cours dans les systèmes vivants ou non de notre univers. Ce domaine d'études permet de comprendre le comportement de la matière, jetant ainsi les bases à des études scientifiques plus poussées et à une compréhension plus globale de phénomènes naturels.

De même, les différentes applications et l'évolution de la technologie ont un effet de plus en plus grand sur tous les aspects de l'activité humaine et ont de multiples répercussions sociales, économiques et philosophiques. Par exemple, le traitement rapide de données informatiques suppose une interaction entre la technologie et l'esprit humain qui est unique dans l'histoire de l'humanité. Ce phénomène ainsi que les percées technologiques ont des effets importants sur notre façon de faire face à de nombreuses questions complexes de notre société.

Contenu possible :

Les cours dans ce domaine devraient mettre l'accent sur l'enquête scientifique et aborder les aspects fondamentaux de la science plutôt que les aspects appliqués. Il peut s'agir de cours de base traditionnels dans des disciplines comme la biologie, la chimie, la physique, l'astronomie, la géologie ou l'agriculture. En outre, des cours visant à faire comprendre le rôle et les fonctions des ordinateurs (p. ex., gestion des données et traitement de l'information) et de technologies connexes devraient être offerts de manière non appliquée afin de permettre aux apprenants d'explorer la portée de ces concepts et de ces pratiques dans leur vie.

Pour la reproduction du document

Nous accordons la permission aux collèges d'arts appliqués et de technologie et aux établissements d'enseignement ou écoles de reproduire ce document en totalité ou en partie, par écrit ou électroniquement, aux fins suivantes:

1. Un collège d'arts appliqués et de technologie en Ontario ou une école peut reproduire ce document pour renseigner les apprenants, les candidats potentiels, les membres des comités consultatifs de programmes et pour la mise en œuvre de ce programme.
2. Un établissement d'enseignement ou une école peut reproduire ces normes pour informer les candidats intéressés à s'inscrire à ce programme dans un collège d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario.

Conditions:

1. Chaque reproduction doit porter l'inscription « Droit d'auteur © Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2020 », au début du document ou de toute partie reproduite.
2. Il est toutefois interdit d'utiliser ce document à d'autres fins que celles susmentionnées et d'en faire la vente.
3. Le ministère des Collèges et Universités (MCU) se garde le droit de révoquer la permission de reproduire ce document.

Pour obtenir la permission de reproduire ce document, en totalité ou en partie, à d'autres fins que celles susmentionnées, veuillez communiquer avec le:

Ministère des Collèges et Universités
Direction de l'évaluation de la qualité de l'éducation postsecondaire
Unité des normes relatives aux programmes
315 rue Front Ouest
16ème étage
Toronto ON M7A 0B8

Ou par Courriel: psu@ontario.ca

Veuillez faire parvenir toute demande de renseignements sur les normes de ce programme à l'adresse susmentionnée.

Veuillez faire parvenir toute demande de renseignements sur ce programme à un collège d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario qui offre ce programme.

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2020

978-1-4868-4734-1 PDF